

Réf: Dossier 461139

Avis de constitution

SOCIETE « MELESSIE AGRO VISION »

Siège Odienné Quartier Sokourani non loin du
Médico-Scolaire, Lot 1417, Ilot 147

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 13/11/2025 , et enregistrés au CEPICI le 17/11/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « MELESSIE AGRO VISION »

Objet : La société a pour objet en Côte d'Ivoire : Agriculture ; Elevage ; Transformation et Commercialisation des produits agro-pastoraux ; Location de matériaux et engins agro-pastoraux ; Commerce. Et pour la réalisation de l'objet social : L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ; L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ; la prise en location gérance de tous fonds de commerce ; la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Odienné Quartier Sokourani non loin du Médico-Scolaire, Lot 1417, Ilot 147

Dirigeant(s) M FANNY LOSSENI (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ODN-0I-2026-813-00003 du 02/03/2026 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°0000/GTCA/RC/2025 du 02/03/2026

